

## Les revêtements extérieurs

### Rues principales

---

Numéro 47, printemps 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16311ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Rues principales (1990). Les revêtements extérieurs. *Continuité*, (47), 54–57.

À l'étage, le bardeau d'amiante posé en losange s'intègre sans heurt au revêtement de bois à caissons du rez-de-chaussée.  
(photo: Rues principales)



# Les revêtements extérieurs

*Quelques conseils pour les entretenir, les protéger et les réparer tout en leur conservant leurs qualités esthétiques.*

Le revêtement extérieur protège les parois d'un bâtiment tout en lui donnant des qualités esthétiques qui le caractérisent et influent sur sa valeur marchande. D'où l'importance de connaître les différents revêtements, de savoir juger de leur état et de prendre les mesures adéquates pour qu'ils durent plus longtemps.

### LES REVÊTEMENTS DE BOIS

Le bois est le principal matériau traditionnel de revêtement extérieur. Durables, forts, légers et maniables, le pin blanc, le cèdre et le cyprès contiennent également peu de résine, présentent peu de noeuds et retiennent bien la peinture. Ils peuvent s'abîmer malgré tout (parce que tendres) mais ils possèdent l'avantage d'être faciles à clouer et de résister au fendillement.

On utilise le bois sous forme de bardeau ou de planche. Le bardeau de cèdre, facile à fabriquer et très décoratif, offre une grande résistance à la pourriture et son volume est peu affecté par le séchage. Sa durabilité (plus de 60 ans) dépend de sa qualité et de la manière dont on le pose. Il en existe plusieurs catégories qui vont du «A-extra» à la catégorie «utilité».

Les planches de bois (surtout de pin ou d'épinette) sont posées soit à la verticale, soit à l'horizontale. Les planches verticales peuvent être juxtaposées et dotées de couvre-joints, ou emboutées pour assurer l'étanchéité des murs très exposés. Des moulures viennent embellir le tout.

Les planches horizontales se chevauchent (planches à clin ou à feuillure). On en revêt les murs des bâtiments et les pignons afin d'accroître leur isolation et les protéger contre les vents froids dominants.

### L'ENTRETIEN DU BOIS

L'entretien d'un revêtement de bois est essentiel pour sa durabilité et son esthétique. Que ce soit pour le nettoyage, le calfeutrage, la peinture ou des problèmes de pourriture et d'insectes, il s'agit de porter au revêtement une attention régulière et d'en corriger rapidement les défauts.

a) Le nettoyage et le calfeutrage relèvent de l'entretien général. Ils permettent de donner un air rafraîchi à un bâtiment, d'éviter sa détérioration et de préparer le revêtement à recevoir la peinture. Le nettoyage à l'eau est recommandé, avec un boyau d'arrosage de jardin dont la pression n'endommagera pas le revêtement.

Grâce à leur élasticité, leur adhérence et leur résistance aux intempéries (eau, soleil), les produits de calfeutrage utilisés aux endroits appropriés augmentent l'étanchéité du revêtement. Vérifiez toutefois s'ils

peuvent être peints, avec quel type de peinture, et s'ils se nettoient facilement. Une marque recommandée, le Mono, est offerte en différentes couleurs dans la plupart des quincailleries. N'utilisez le mastic (qui durcit en séchant) que pour boucher les petits trous, les fissures et pour recouvrir les têtes de clous.

b) Le grattage permet d'enlever la vieille peinture qui s'écaille, afin de préparer une surface à repeindre et faciliter la prise de la peinture. Portez une attention particulière aux parties finement moulurées, aux éléments décoratifs. S'il le faut, utilisez un pistolet à air chaud ou un grattoir dont la forme épouse la mouluration. Une dernière étape de grattage, plus soignée, peut être faite avec de la laine d'acier.

c) Le *décapage* partiel ou total du revêtement n'est nécessaire que pour résoudre des problèmes graves. Il existe trois méthodes:

1- Les *décapants* chimiques sont utilisés sur des surfaces irrégulières comme les encadrements et les moulures. Appliquez le produit avec un pinceau et *décapez* à l'aide d'un grattoir, puis frottez la surface avec un papier sablé fin. Il existe maintenant des *décapants* biodégradables. Renseignez-vous auprès de votre quincailler.

2- Le *sablage* (dans le fil du bois) s'effectue avant l'application d'une nouvelle couche de peinture. Évitez d'utiliser les brosses de métal et le jet de sable, qui abîment le bois. Un *sablage* mal fait affecte sérieusement la résistance du bois et accélère sa détérioration.

3- Les outils électriques chauffants (240°C-430°C) sont utiles pour les grandes surfaces. Évitez de laisser l'outil trop longtemps au même endroit (risque de feu) et n'utilisez jamais d'outils chauffants à plus de 430°C, en particulier les torches au propane, qui endommagent le bois et peuvent causer un incendie. Durant le *décapage*, protégez-vous adéquatement selon la méthode utilisée: masque contre les particules de peinture, lunettes de protection, gants, vêtements ininflammables.

d) La *peinture* protège et embellit. Moins elle aura été entretenue, plus les travaux seront importants. Il faut bien préparer les murs avant de les peindre, utiliser des produits de bonne qualité et éliminer les sources d'infiltration et d'accumulation d'eau dans le mur et le bois. Pour les solutions à certains problèmes (taches, moisissure, efflorescence, fendillement, écaillage et plissement) consultez le tableau.

Il existe différents types de peinture. Les peintures à l'alkyde (à base d'huile), épaisses et lustrées, ont un fini qui ressemble à celui des peintures traditionnelles à l'huile de lin. Elles adhèrent bien aux anciennes peintures et résistent aux intempéries. Leurs défauts: leur fragilité (durcissement et contraction en séchant) et leur *impermeabilité* qui peut causer un écaillage si le mur est mal ventilé. Les latex (à base d'eau) séchent vite sans dégager d'odeur ni de vapeurs toxiques, ne se contractent pas mais risquent de s'écailler si on les applique sans un apprêt adéquat sur un fond de peinture à l'huile ou à l'alkyde.

e) Il y a aussi d'autres types d'enduit liquide tels la *teinture*, le *vern* et le *lait* de chaux. La *teinture* pénètre bien le bois, en accentue le grain et la texture mais se délave à l'usage (en surface), laissant un fini lisse, prêt à reindre. Plus poreuse,

elle ne plisse pas, ne s'écaille pas et dure plus longtemps (5-6 ans) que la peinture, ce qui permet de mieux protéger le bois. Aussi, la *teinture* exige moins d'entretien que la peinture: un lavage régulier seulement et pas de grattage!

Il existe deux types de *teinture*. La *teinture* opaque protège bien et demande peu d'entretien mais masque le grain du bois. La *teinture* semi-transparente accorde moins de protection mais laisse voir toute la richesse du bois (grain, noeuds).

Les *vern* ne sont pas recommandés pour les surfaces extérieures en bois. Ils sont difficiles d'entretien, fragiles et laissent passer les rayons ultra-violet du soleil qui, avec l'humidité, détériorent la surface du bois.

Le *lait* de chaux est l'un des plus anciens types d'enduit, que l'on retrouve maintenant presque exclusivement sur les murs des bâtiments ruraux. C'est un très bon produit, peu coûteux, qui écarte les insectes et empêche la pourriture du bois. Mais il n'est pas très durable et se délave avec le temps. Il existe aujourd'hui des formules de chaux et de ciment qui augmentent la résistance et la durabilité de l'enduit. Appliquez le *lait* de chaux en couches minces, avec un pinceau ou une grande brosse, préférentiellement par temps chaud.

f) Les *insectes* et la *pourriture* sont deux autres problèmes qu'on peut contrer par un entretien régulier, bien que seules les régions les plus chaudes soient affectées. Afin de prévenir une infestation, il faut enlever les pièces de bois qui traînent près du bâtiment ou, si possible, dans le sol qui l'entoure. Quant à la *pourriture*, il faut d'abord supprimer les sources d'humidité excessive.

#### LA RÉPARATION DU BOIS

En réparant sans délai les parties endommagées d'un revêtement de bois, vous augmenterez sa durabilité et éviterez des travaux majeurs. Compte tenu du coût peu élevé des bardeaux, mieux vaut les remplacer à l'unité, à moins qu'ils n'aient une forme particulière, difficile à reproduire. Les bardeaux abîmés de la façade seront remplacés par ceux d'un mur secondaire, sur lequel on posera les nouveaux bardeaux.

On remplace généralement une planche de bois affectée à plus de 40 % de sa surface. Si le problème est localisé, il est préférable de découper et de remplacer la section atteinte, tout en évitant d'endommager les planches voisines.

#### LES AUTRES REVÊTEMENTS

Les méthodes d'entretien ou de réparation décrites pour le bois peuvent aussi s'appliquer aux autres matériaux.

Le *crépi*. Fait de ciment, de chaux et de sable, il s'applique habituellement sur les édifices de maçonnerie (de pierre généralement) pour les protéger des intempéries. Il s'agit d'en appliquer trois couches à l'aide d'une truelle; le travail s'échelonne sur quelques jours pour permettre un bon séchage. Lors de la réparation, il faut bien préparer la surface en enlevant toutes les portions instables, détériorées ou qui se détachent du

mur. On peut, ici aussi, utiliser le lait de chaux pour rafraîchir et protéger le *crépi*.

Les *métaux* et le *vinyle*. Seuls la tôle galvanisée et le déclin d'aluminium et de vinyle sont utilisés couramment. Matériau incombustible, le premier est surtout employé comme revêtement sur les hangars, les remises en bois ou sur la toiture des maisons. On le trouve de plus en plus sur les façades des commerces récents.

### Tableau L'INSPECTION DES REVÊTEMENTS

Type et problème	Solution possible
<b>1. Bardeau de bois</b> Gauchissement; fissures; pourriture.	Enlever et remplacer les bardeaux endommagés.
<b>2. Planche verticale, clin</b> Gauchissement Fissures	Redresser avec des clous ou des vis. Remplir de mastic, sabler et repeindre.
<b>3. Autres revêtements</b> Enduit fissuré  Verre cassé Tôle corrodée Papier goudronné, percé Bardeau d'amiante-ciment brisé ou tombé	Enlever les morceaux lâches et appliquer du mortier. Remplacer la plaque brisée. Rapiécer par soudure. Remplacer le revêtement.  Remplacer le bardeau cassé.
<b>4. Peinture</b> Saletés  Taches  Moisissure  Efflorescence  Fendillement, écaillage ou plissement	Nettoyer au boyau d'arrosage ou brosser avec de l'eau savonneuse puis rincer. Laver puis repeindre avec une couche d'apprêt et deux couches de finition. Nettoyer avec de l'eau de javel diluée. Brosser et nettoyer à l'eau savonneuse, rincer et sécher avant de repeindre à l'alkyde. Gratter, sabler ou décaper pour obtenir une surface lisse et repeindre.
<b>5. Revêtements modernes</b> Incompatibles avec le caractère du bâtiment  Bris, déformations  Décoloration	Enlever et poser un revêtement qui convient mieux au style du bâtiment. Remplacer la partie endommagée ou tout le revêtement. Nettoyer et repeindre si possible.
<b>6. Murs extérieurs</b> Détérioration du revêtement intermédiaire  Infiltrations d'air  Pertes énergétiques	Remplacer les planches ou tout le revêtement intermédiaire. Calfeutrer et poser un papier de revêtement si l'on remplace tout le revêtement. Isoler si possible.

(D'après *Revêtements traditionnels*, p. 30)

**Exemple d'une rénovation malencontreuse. La partie droite du bâtiment a conservé son revêtement originel, un clin de bois posé à l'horizontale, alors que la partie gauche a été recouverte d'un clin d'acier posé à la verticale.**  
(photo: Rues principales)



La réparation se fait surtout par soudure, selon le patron de pose. Pour faire échec à la rouille, il est préférable de peindre la tôle. Les déclins d'aluminium et de vinyle sont très populaires à cause des garanties de longévité mais peuvent facilement se bosseler ou plier.

**L'amiante-ciment.** Il n'est plus utilisé ni fabriqué aujourd'hui; on le retrouve cependant sur bien des maisons et commerces de nos villes et villages. Incombustible, il résiste à la pourriture et aux insectes, et n'exige pas d'être peint, ce qui réduit les travaux d'entretien. Toutefois, les bardeaux d'amiante-ciment se cassent facilement et doivent être remplacés. On le remplace aujourd'hui par du masonite ou un contreplaqué de bonne qualité.

**Le panneau de verre.** Employé surtout au rez-de-chaussée des bâtiments publics ou commerciaux, il résiste très bien à la traction, à l'usure, aux éraflures, aux taches et aux brûlures. Il n'absorbe aucune humidité, ne se tord pas mais casse sous les chocs.

**Le papier goudronné.** Ce matériau, utilisé abondamment dans les années 1950 et 1960, n'est plus recommandé. Il n'est pas durable, se dessèche et décolle, laissant infiltrer l'eau. Ses avantages – son faible coût, sa facilité de pose et sa similitude avec les parements de brique ou de pierre – en avaient fait un favori.

#### DES TRAVAUX ADÉQUATS

Lorsque l'état du revêtement exige des travaux de réparation ou son remplacement, il s'agit de bien évaluer vos besoins afin de prendre une décision éclairée.

L'évaluation doit être basée d'abord sur la valeur architecturale et historique du bâtiment puis sur les aspects techniques des travaux envisagés. Respectez l'harmonie des éléments architecturaux d'un bâtiment afin de conserver son caractère unique et d'assurer son intégration dans l'environnement bâti. Des recherches permettent de cerner la valeur du bâtiment: son âge, son histoire, ses particularités architecturales, les modifications apportées, etc. Avant d'intervenir sur le revêtement extérieur, sachez s'il est d'origine, s'il a été modifié, découvrez-en les particularités.

**Revêtement de verre et clin de bois peuvent très bien s'harmoniser, comme en fait foi cet immeuble commercial.** (photo: Rues principales)



L'évaluation technique nécessite une inspection régulière (générale à chaque année, détaillée aux cinq ans). Afin d'éviter que ne se reproduisent les problèmes dépistés lors de l'examen du revêtement (voir tableau), il faut enrayer les causes des détériorations en examinant l'ensemble du bâtiment: sa situation sur le terrain, les arbres qui peuvent toucher les murs ou dont les racines affectent les fondations, les murs, les ouvertures, la toiture.

Le choix des matériaux demande une sérieuse réflexion. Il s'agit d'analyser d'une part les critères esthétiques (type de matériau, dimensions) et, d'autre part, les critères techniques (installation, entretien, solidité, valeur isolante, étanchéité, dilatation, résistance au feu, coûts). Évitez les nouveaux produits qui n'ont pas fait leurs preuves, et les modes qui, par exemple, vous feraient placer des clin de bois à la diagonale.

Votre décision dépendra aussi des coûts qu'engendreront les travaux. Ils varieront selon les matériaux utilisés, le chantier mis en place (installation, location) et la main-d'œuvre (artisans? architectes? vous-même?). Des soumissions détaillées demandées à plusieurs entrepreneurs donneront un aperçu précis des déboursés. Il est fortement recommandé, par la suite, d'assurer une bonne surveillance du chantier pour contrôler la qualité du travail.

#### DES RÈGLES D'OR

1. Assurez un entretien régulier: cela ralentira la détérioration et vous évitera des travaux majeurs;
2. Enrayer d'abord les problèmes à l'origine de la détérioration de votre revêtement (gouttière défectueuse? ventilation des murs?);
3. Définissez les travaux prioritaires et ceux que vous pouvez reporter sans affecter le bâtiment;
4. N'oubliez pas: mieux vaut réparer que remplacer;
5. Respectez le style du bâtiment;
6. Conservez le plus possible les éléments architecturaux.

#### POUR VOUS AIDER

Il existe plusieurs sources de renseignements pour en connaître davantage sur l'histoire du revêtement d'un bâtiment. Les consulter facilite la prise de décision quant aux choix du revêtement et des travaux à entreprendre. La documentation écrite tels les actes de ventes et permis de construction donnent souvent la description du bâtiment, la date de construction, etc. La documentation iconographique (photos, dessins plans, cartes) apporte plus de précision sur le revêtement d'origine du bâtiment.



Revêtu d'aluminium sur plusieurs faces, ce bâtiment de brique est désormais tout à fait banal. (photo: Rues principales)

La documentation peut être trouvée à différents endroits dont les services municipaux (permis et inspections, évaluation foncière, bureau d'enregistrement, archives), les centres de documentation du ministère des Affaires culturelles, les bibliothèques, chez les anciens propriétaires, ou les habitants du quartier.

Généralement, les membres des sociétés historiques connaissent bien les bâtiments de leur région. Consultez-les. Quant au recours à une main-d'oeuvre spécialisée, n'hésitez pas à vous adresser à la Régie des entreprises en construction pour savoir si les personnes recommandées détiennent un permis.

Par ailleurs, l'Association des propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ) a publié il y a quelque temps son *Premier répertoire des artisans et des personnes-ressources* pour la région de Montréal. Vous pouvez en obtenir un exemplaire en écrivant au 83, rue Chénier, Saint-Eustache, Québec, J7R 1W9, (514) 473-0149. La Division du Vieux-Québec et du patrimoine de la Ville de Québec a produit aussi d'excellents guides techniques sur les revêtements anciens; se renseigner au numéro au (418) 691-2350. Finalement, en communiquant avec le bureau régional québécois de Rues principales au (418) 694-9944, on vous référera au bureau local approprié qui vous indiquera des avenues possibles de consultation.

La version originale de cet article a été publiée en février 1987 par *Rues principales*, un programme de la Fondation Héritage Canada. Il s'agit de la Fiche technique n° 15: Les revêtements extérieurs, par Marcel Calfat.

#### RÉFÉRENCES

BAIRD, Cécile et Mark London. *Revêtements traditionnels*, Montréal, Héritage Montréal (avec la collaboration du ministère des Affaires culturelles), 1986, 65 p.

Conseil des monuments et sites du Québec, *Entretien et Restauration. De la fondation à la toiture*, 1985, 66 p.



Le design,  
c'est l'idée qui prend forme.

Des idées originales  
pour vos projets  
d'exposition ou d'interprétation.

études  
concepts  
programmation  
réalisation

le groupe d.e.s. inc.  
DESIGN ET STRATÉGIE

50, côte Dinan  
Québec, Qc  
G1K 8N6

387, rue St-Paul ouest  
Montréal, Qc  
H2Y 2A7

418/692-0411

514/844-8507